

Publiée le 3/10/2023

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230928-2023\_139-DE

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune d'Émiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
21.09.2023  
Date d'affichage  
21.09.2023

Etaient présents : M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (départ à 21h06), Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 30  
Titulaires 30  
Suppléants 0  
Pouvoirs 6  
Votants 36  
21h06 : départ titulaire -1  
Pouvoir -1  
Votants 34  
  
Quorum 20

Absents excusés : MM. Dominique DELIVET (pouvoir à Joël DUGUEY), Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Mme Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Michel CRUCHON

### Délibération n° 2023 / 139

**Objet : OTRI – Signature des accords-cadres à bons de commande pour la fourniture de carburants**

Lors de la séance du 4 mai 2023, le conseil communautaire a décidé de lancer une consultation en procédure formalisée, sous forme d'appel d'offres ouvert, avec comme critère unique d'attribution, le prix, pour un accord-cadre à bons de commandes pour la fourniture de carburants d'une durée de 4 ans, réparti en deux lots, avec les quantités annuelles maximum suivantes :

Lot 1 – Gazole : 120 000 litres/an  
Lot 2 – Gazole non routier : 10 000 litres/an

Après analyse des plis, la Commission d'Appel d'Offres, a décidé d'attribuer le 28 septembre 2023 :

Le lot 1 – Gazole, à la société Bolloré Energy de Cormelles-le-Royal avec un rabais consenti de 3,50 euros HT par hectolitre applicable sur le dernier prix barème connu des prix moyens hebdomadaires déclarés sur le site [ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers](http://ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers),

Le lot 2 – Gazole non routier, à la société Bolloré Energy de Cormelles-le-Royal avec un rabais consenti de 7 euros HT par hectolitre applicable sur le dernier prix barème connu des prix moyens hebdomadaires déclarés sur le site [ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers](http://ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers),

Il convient d'autoriser M. le Président à signer tous les documents correspondants.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Autorise M. le Président à signer les accords-cadres à bons de commandes, pour les lots 1 et 2 et toutes les pièces correspondantes.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Michel CRUCHON



Le Président,  
Philippe PESQUEREL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*